

PLAN DE COURS

GGR-1070 : Écosystème touristique

NRC 81628 | Automne 2021

Mode d'enseignement : À distance

Temps consacré : 3-0-6

Crédit(s) : 3

Le cours porte sur l'interaction des acteurs, des organisations et des destinations dans le système touristique et les relations dynamiques qui les unissent. Par une approche multidisciplinaire, il aborde les composantes et les processus de l'écosystème d'affaires en tourisme, notamment à travers le pouvoir dans le réseau de distribution et la commercialisation. Étude des principaux secteurs et produits touristiques; des rôles et responsabilités des acteurs et institutions, qu'ils interviennent à l'échelle locale, régionale, nationale ou internationale, dans le domaine privé ou public; des processus commerciaux et économiques; des règles juridiques et des relations entre les groupes.

Ce cours est offert à distance en mode synchrone, en direct, selon l'horaire indiqué. Les enregistrements des séances seront rendus disponibles sur le site Web du cours. En fonction des directives de la santé publique, veuillez prendre note que si des examens sous surveillance peuvent être réalisés, ceux-ci ont lieu en soirée ou la fin de semaine et peuvent donc se dérouler à un autre moment que la plage prévue pour les séances synchrones. Plus de détails seront fournis ultérieurement.

Plage horaire

Classe virtuelle synchrone

mardi

12h30 à 15h20

Du 30 août 2021 au 10 déc. 2021

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=133787>

Coordonnées et disponibilités

Laurent Bourdeau, Ph.D.

Professeur titulaire au département de géographie

Pavillon Abitibi-Price, local 3175

<https://www.ggr.ulaval.ca/laurent-bourdeau>

laurent.bourdeau@ggr.ulaval.ca

Disponibilités

Sur demande, par courriel

Laurent Bourdeau

Enseignant

Laurent.Bourdeau@ggr.ulaval.ca

Responsable académique: Laurent Bourdeau, Ph.D.

Professeur titulaire

Pavillon Abitibi-Price, local 3175

<http://www.ggr.ulaval.ca/index.php?id=1134>

Laurent.Bourdeau@ggr.ulaval.ca

Disponibilités

Prière de me contacter par courriel. Un rendez-vous pour être fixée pour une rencontre téléphonique ou par internet.

Soutien technique

Équipe de soutien - Systèmes technopédagogiques (BSE)

<http://www.ene.ulaval.ca> 

418-656-2131 poste 414331

Sans frais: 1-877 7ULAAVAL, poste 414331

Automne et hiver	
Lundi au jeudi	8 h à 19 h
Vendredi	8 h à 17 h 30
Été	
Lundi au jeudi	8 h à 17 h
Vendredi	8 h à 16 h

Sommaire

Description du cours	4
Introduction	4
But	4
Objectifs généraux	4
Approche pédagogique	4
Modalités d'encadrement	5
Charge de travail et calendrier	5
Modalités et dates d'évaluation	5
Contenu et activités	6
Évaluation et résultats	6
Liste des évaluations	6
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	7
Examen final (par internet)	7
Système touristique et écosystème	7
Étude de cas : Écosystème touristique d'une aire protégée	7
Barème de conversion	7
Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat	8
Correction linguistique, retard et présentation des travaux	8
Évaluation de l'enseignement	8
Absence aux examens	8
Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle	9
Évaluations et directives sanitaires	9
Gestion des délais	9
Résultats	9
Matériel didactique	9
Matériel obligatoire	9
Site web de cours	9
Spécifications technologiques	9
Portail thématique de la Bibliothèque	10
Matériel du cours	10
Médiagraphie et annexes	10
Médiagraphie	10

Description du cours

Introduction

Le cours porte sur l'interaction des acteurs, des organisations et des destinations dans le système touristique et les relations dynamiques qui les unissent. Par une approche multidisciplinaire, il aborde les composantes et les processus de l'écosystème d'affaires en tourisme, notamment à travers le pouvoir dans le réseau de distribution et la commercialisation. Étude des principaux secteurs et produits touristiques; des rôles et responsabilités des acteurs et institutions, qu'ils interviennent à l'échelle locale, régionale, nationale ou internationale, dans le domaine privé ou public; des processus commerciaux et économiques; des règles juridiques et des relations entre les groupes.

Ce « Plan de cours » vise à vous préparer à suivre le cours. Il définit en quelque sorte un mode d'emploi, non seulement pour le matériel didactique du cours, mais aussi pour le cheminement que vous devez adopter et les différentes exigences auxquelles vous devez répondre.

Bonne lecture et bon cours !

But

Ce cours a pour principal objectif de proposer des outils conceptuels permettant d'intervenir auprès de différents acteurs de l'écosystème touristique. Les composantes des différentes industries et organisations qui composent l'industrie touristique seront abordées. Le concept d'écosystème touristique sera abordé à travers les relations d'organisations qui utilisent le tourisme pour le développement d'un territoire.

Objectifs généraux

Au terme de ce cours, l'étudiant serait en mesure :

- De connaître l'évolution du tourisme au Québec et dans le monde;
- De connaître les principaux acteurs de l'industrie touristique;
- D'identifier le rôle et les différences entre les acteurs dans la commercialisation du tourisme;
- De différencier le rôle des organisations publiques et privées dans le développement de produits touristiques.
- D'aborder les grands défis en matière de gouvernance pour les destinations touristiques, notamment les relations entre les groupes d'acteurs;
- De comprendre le pouvoir des destinations et des territoires dans le réseau de distribution touristique;
- De comprendre le concept d'écosystème d'affaires en tourisme durable.

Approche pédagogique

Le cours est conçu selon une approche pédagogique propre à la formation en classe et par Internet. Le matériel didactique et la formule utilisés vous permettent d'adopter une démarche d'apprentissage axée sur la collaboration, la communication ainsi que le travail individuel et d'équipe. Ces méthodes pédagogiques vous amèneront à gérer votre temps de manière flexible et structurée afin de respecter le rythme du cours. Votre présence à chaque semaine en classe ou sur le portail du cours est toutefois indispensable.

Durant ce cours, vous aurez à effectuer des lectures, à consulter des éléments multimédia, des sites Internet et à communiquer avec le professeur et les autres étudiants du cours.

Présentations des diapositives du cours sous format PowerPoint

Afin de synthétiser la matière, des présentations en classe ou des présentations virtuelles, regroupent les principaux éléments pertinents à la maîtrise de la matière étudiée, vous devez prendre connaissance de ces présentations afin de participer aux forums de discussion, de réussir l'examen et les travaux de session.

Lectures obligatoires

Une série de lectures du cours ou de sites internet vous sont obligatoires. Ces lectures vous permettront d'assimiler les concepts de cours. Les lectures obligatoires sont nécessaires pour la réussite de l'examen et des travaux de session. Elles vous permettront également d'approfondir vos réflexions à travers les forums de discussion.

Lectures complémentaires

Des documents, sites internet ou lectures vous sont proposées de façon complémentaires afin d'approfondir le contenu du cours.

Sites internet

La visite des sites internet est obligatoire et nécessaire pour la préparation de l'examen du cours. Ces sites peuvent illustrer un concept du cours ou contenir des exemples d'organisations ou d'entreprises associées aux concepts du cours.

Travail de session

Le travail vous permettra d'établir un lien entre la théorie et la pratique.

Forums de discussion

Que ce soit pour poser une question sur la matière ou participer à un débat, vous pourrez utiliser le forum de discussion.

Examen par internet

Vous aurez à effectuer un examen final par internet. Cet examen sera développé à partir du contenu de ce cours. Voir les instructions détaillées au module 15.

Modalités d'encadrement

En adoptant un rythme d'apprentissage régulier dès le début de la session, vous serez en mesure de respecter les échéances du cours, de partager des informations et de bénéficier d'une rétroaction du professeur sur la matière en cours. La personne inscrite reste bien sûr la seule gestionnaire de son temps, mais elle s'engage à remettre les travaux notés aux moments prescrits sous peine de sanction. Le professeur vous fournira des rétroaction, notamment dans les forums et en réponse aux courriels, mais également lors de la remise du travail de session et de l'examen corrigé. Bien sûr, vous pourrez communiquer avec votre enseignante par courriel pour lui poser des questions.

Remarque par rapport à l'encadrement : Le professeur lira tous les messages sur le forum de discussion. Les réponses aux courriels personnels et au forum de discussion devraient être faites dans les 48 heures maximum. Afin d'éviter des délais supplémentaires, il est recommandé d'être explicite dans vos questions et vos commentaires. Par exemple, vous êtes invités à spécifier le cours visé, le titre des documents ainsi que les pages sur lesquelles portent vos questions. De plus, les questions transmises par courriel doivent être rédigées avec clarté et précision.

Charge de travail et calendrier

Ce cours de trois crédits est offert en classe virtuelle sur une session de 15 semaines. La somme de travail exigée pour l'étude des modules, les lectures obligatoires, les travaux de session et la réalisation de l'examen final est d'environ 135 heures par session. En moyenne, la charge de travail hebdomadaire est d'un peu plus de 9 heures.

Au cours de la session, nous aurons la chance de recevoir des invités qui viendront présenter des communications sur une des thématiques du cours. Les dates seront confirmées dès que connues.

Pour chacune des séances, vous devez compléter les activités pédagogiques indiquées.

Modalités et dates d'évaluation

« Les modalités d'évaluation et les dates prévues pour celles-ci pourraient être modifiées en cours de session advenant un resserrement des directives sanitaires ou en raison de contraintes liées à la pandémie. Conformément à l'article 162 du Règlement des études, il s'agira alors de circonstances exceptionnelles ».

« De façon exceptionnelle, et selon certaines conditions, ce cours pourrait recourir à l'évaluation des apprentissages sous surveillance en ligne, notamment comme mesure d'accommodement pour les étudiantes et étudiants qui ne seront pas en mesure de se présenter sur le lieu d'examen pour cause de maladie ou de situation de vie exceptionnelle justifiées. Le cas échéant, les conditions suivantes s'appliqueront :

Aux fins de cette surveillance, la caméra vidéo, l'audio de votre ordinateur et le partage d'écran seront utilisés uniquement par la personne responsable de la surveillance pour relever des cas potentiels de plagiat et d'infraction d'ordre académique pendant toute la durée de l'évaluation.

La séance d'évaluation pourrait être enregistrée et des captures d'écran pourraient être réalisées par la personne responsable de la surveillance, auquel cas les captures d'écran et l'enregistrement vidéo et audio seront limités à la vue à distance de votre écran d'ordinateur et porteront uniquement sur la période allouée au test. Seuls les employés de l'Université Laval agissant dans le cadre de leurs fonctions ayant comme objet ces activités pourront y avoir accès. Cet enregistrement et ces captures d'écran seront conservés pour une période de quatre semaines ou pour la durée d'un processus disciplinaire, le cas échéant. Ils ne pourront être communiqués à des tiers sans votre autorisation, sauf dans le cas de certaines exceptions prévues par la loi. Ces conditions sont requises pour la réalisation de l'évaluation et doivent être obligatoirement respectées. Le défaut de permettre et de maintenir l'un ou plusieurs de ces accès pour la durée de l'évaluation suspendra ou rendra impossible la poursuite de l'évaluation et entraînera la reprise de l'activité d'évaluation ou l'attribution de la note 0 à l'évaluation. »

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Module 1 : Introduction, rôle et composantes du tourisme	
Module 2 : Tourisme, d'hier à aujourd'hui	
Module 3 : Différentes catégories de voyageurs	
Module 4 : Système touristique	
Module 5 : Approche systémique	
Module 6 : Système, produits et services touristiques	
Module 7 : Système, produits et services touristiques (suite)	
Module 8 : Système, produits et services touristiques (suite)	
Module 9 : Semaine de lecture – du 25 au 29 octobre	
Module 10 : Invitée: Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques	
Module 11 : Invité : M. Pierre Gaudreault Aventure Écotourisme Québec	
Module 12: Invité M. Martin Soucy pdg Alliance de l'industrie touristique	
Module 13 : Écosystème d'affaires et innovation	
Module 14 : Aires protégées et commercialisation - Lectures	
Module 15 : Examen final	

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluation et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Examen final (par internet)	Du 7 déc. 2021 à 12h30 au 8 déc. 2021 à 18h30	Individuel	30 %
Système touristique et écosystème	Dû le 25 oct. 2021 à 23h59	Individuel	30 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Examen final (par internet)

Date : Du 7 déc. 2021 à 12h30 au 8 déc. 2021 à 18h30

Mode de travail : Individuel

Pondération : 30 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Critères et pondération indiqués sur l'examen	30

Directives de l'évaluation :

Tous les articles ou documents du cours sont accessibles. Il s'agit d'un examen individuel.

Système touristique et écosystème

Date de remise : 25 oct. 2021 à 23h59

Mode de travail : Individuel

Pondération : 30 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Fichiers à consulter :  [GGR-1070 T1 Aut21.pdf](#) (143,4 Ko, déposé le 25 sept. 2021)

Étude de cas : Écosystème touristique d'une aire protégée

Date de remise : 10 déc. 2021 à 23h59

Mode de travail : Individuel

Pondération : 40 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Voir les instructions détaillées disponibles sous peu.

Fichiers à consulter :  [GGR-1070 T2 Aut21.pdf](#) (217,36 Ko, déposé le 2 nov. 2021)
 [Presentation__CoursUaval_EcosystemesTouristiques2novembre2021_2021-11-01.pdf](#) (1,57 Mo, déposé le 2 nov. 2021)


Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	89,5	100
A	86,5	89,49
A-	83,5	86,49
B+	80,5	83,49
B	77,5	80,49
B-	74,5	77,49

Cote	% minimum	% maximum
C+	71,5	74,49
C	68,5	71,49
C-	64,5	68,49
D+	60,5	64,49
D	54,5	60,49
E	0	54,49

Retard motivé : Z
Cours non complété : E (échec)
Note retardée par le professeur : M

Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat

Tout étudiant(e) qui commet une infraction relative aux études, au sens du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, dans le cadre du présent cours, notamment en ce que constitue du plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues par ce Règlement. Il est très important que chaque étudiant(e) prenne connaissance des articles 23 à 46 dudit Règlement, à : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire> 

Tout étudiant(e) est tenu, en réalisant tout travail écrit requis dans un cours, de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur et à la prévention du plagiat dans ses travaux formateurs soumis à l'évaluation. Constituent notamment du plagiat les faits de :

1. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sur support de papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets ni en hors-texte et sans en mentionner la source;
2. résumer l'idée originale d'un auteur(e) en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
3. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
4. remettre un travail copié partiellement ou totalement d'un autre étudiant(e) (avec ou sans son accord);
5. remettre un travail téléchargé partiellement ou totalement d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

[Sources: *En application de l'article 161 du Règlement des études de l'Université Laval*, https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/Reglement_des_etudes.pdf. *Commission de l'Éthique de la science et de la technologie, La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009; texte adapté ici le 16 juillet 2009.*]

Correction linguistique, retard et présentation des travaux

Un maximum de 15 % pourra être enlevé aux résultats de chacun des examens et des travaux pour des fautes de grammaire, d'orthographe, de ponctuation ou de syntaxe, ainsi que pour la propreté du document, et cela à raison d'un demi-point (0,5 %) par faute ou erreur constatée. La correction des travaux d'étudiant non francophones fera l'objet d'une considération particulière.

Aucun retard injustifié à la remise des travaux ne sera toléré.

Évaluation de l'enseignement

À la fin de ce cours, l'Université peut procéder à l'évaluation du cours afin de vérifier si la formule pédagogique a atteint ses buts. Vous recevrez à cet effet un questionnaire d'évaluation (par la poste ou par courriel) qui permettra d'améliorer ce cours de formation à distance. Cette dernière étape est très importante et les responsables du cours vous remercient à l'avance pour votre collaboration.

Absence aux examens

Un étudiant absent à un examen ou à toute autre séance d'évaluation obtient automatiquement la note zéro à moins qu'il ait des motifs sérieux justifiant son absence.

Les seuls motifs acceptables pour s'absenter à un examen et avoir droit à un examen de reprise sont les suivants :

- **Convocation par une cour de justice** durant la plage horaire prévue pour l'examen avec preuve de convocation.
- **Maladie durant la plage horaire prévue pour l'examen avec un billet de médecin** précis incluant les dates d'invalidité et les coordonnées du médecin.
- **Mortalité d'un proche** avec preuve de décès et lettre d'une tierce personne attestant du lien de parenté ou autre lien entre l'étudiant et la personne décédée.
- Les pièces justificatives doivent être des originaux et doivent être présentées à l'enseignant, au directeur de programme ou au secrétariat des études (1250 pavillon Abitibi-Price) le plus rapidement possible.
- Aucune justification d'absence reliée à des événements sportifs (sauf pour les athlètes du Rouge et Or, sur approbation préalable de la direction de programmes) ou reliée à un emploi, à un conflit d'horaire avec d'autres cours ou examens ou à des horaires de voyage conflictuels (billets d'avion déjà achetés, par exemple) n'est acceptable.
- Les conflits d'horaire doivent être résolus au tout début de la session, avant la fin de la période de modification du choix de cours, par l'étudiant lui-même. Un étudiant inscrit au cours après cette date est réputé ne pas avoir de conflit d'horaire et pourra se présenter à tous ses examens.

- L'étudiant dont l'absence est dûment justifiée a l'obligation de se rendre disponible pour un examen de reprise à la date fixée par l'enseignant sans quoi il obtiendra la note zéro pour cet examen.

Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle

Afin de bénéficier de mesures d'accommodement pour les cours ou les examens, un rendez-vous avec une conseillère ou un conseiller du Centre d'aide aux étudiants travaillant en **Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** est nécessaire. Pour ce faire, les étudiants présentant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle permanente doivent visiter le site monPortail.ulaval.ca/accommodement et prendre un rendez-vous, le plus tôt possible. Au cours de la semaine qui suit l'autorisation des mesures, l'activation des mesures doit être effectuée dans monPortail.ulaval.ca/accommodement pour assurer leur mise en place.

Les étudiants ayant déjà obtenu des mesures d'accommodements scolaires doivent procéder à l'activation de leurs mesures pour les cours et/ou les examens dans monPortail.ulaval.ca/accommodement afin que celles-ci puissent être mises en place. Il est à noter que l'activation doit s'effectuer au cours des deux premières semaines de cours.

Évaluations et directives sanitaires

« ... en raison des circonstances liées à la pandémie, les modalités d'évaluation et les dates prévues pour celles-ci pourraient être modifiées en cours de session advenant un resserrement des directives sanitaires. Une telle situation constituerait des circonstances exceptionnelles au sens de l'article 162 du Règlement des études. »

Gestion des délais

Pour chaque travail de session, une pénalité de 10 % par jour de retard au-delà de la date prévue est appliquée. Après une semaine de retard, votre travail sera refusé. Le travail de session doit obligatoirement être transmis par courriel au professeur sous format Word.

Résultats

- Les résultats des travaux ou les rétroactions seront transmis en cours de session.

Matériel didactique

Matériel obligatoire

Les lectures obligatoires sont disponibles sur le site Internet du cours aux séances correspondantes.

Site web de cours

Le site web du cours est situé sur la plate-forme de cours disponible à l'adresse suivante : <https://www.portaildescours.ulaval.ca>.

Le matériel didactique disponible sur le site web du cours comprend :

- Les notes de cours (en format pdf)
- Les documents à consulter : vidéos, sites Internet
- Les références (liens web)
- Certains quiz formatifs

Spécifications technologiques

Pour pouvoir suivre ce cours, vous devrez disposer du matériel et des logiciels suivants :

	Logiciels	Adresse web	Prix
Lecteur PDF	Acrobat Reader version 9.0 ou +	www.adobe.com	Gratuit

Machine virtuelle	Java	www.java.com	Gratuit
-------------------	------	--	---------

Portail thématique de la Bibliothèque

La Bibliothèque de l'Université Laval offre à ses usagers l'accès à des informations et des outils en recherche documentaire regroupés par discipline :

- Livres, articles, documents multimédias, etc.
- Bases de données de la discipline
- Nouveautés
- Suggestions de votre conseiller à la documentation
- Trucs et astuces
- Etc.

Pour explorer les ressources de votre discipline, cliquez sur le lien suivant : www.bibl.ulaval.ca/mieux/chercher/index_portails

Matériel du cours

L'ensemble du matériel didactique nécessaire pour ce cours est disponible :

- sur le site Web du cours dans la section 'Contenu et activités', sous les onglets : Lectures, Médiagraphie et Acteurs en tourisme.

Médiagraphie et annexes

Médiagraphie



Vous retrouverez une médiagraphie spécifique à chacun des modules. De plus, sur cette page, vous trouverez des sites internet qui vous permettront d'accéder à des bases de données contenant des articles scientifiques ou des documents professionnels.

Pour la réalisation de vos travaux, vous êtes invités à utiliser les bases de données de la bibliothèque ou certaines sites internet.

[Google Scholar](#) 

Ce **moteur de recherche** vous permettra de trouver des articles scientifiques ou professionnels. Vous n'avez pas besoin d'être branché à la [Bibliothèque de l'Université Laval](#)  afin d'utiliser ce moteur de recherche.

[Accès hors campus \(Service WebVPN\)](#) 

Si vous travaillez **hors-campus** (ex. de la maison), vous avez accès aux [bases de données de la Bibliothèque de l'Université Laval](#)  afin de réaliser vos travaux. Si vous êtes à l'extérieur du campus, vous devez vous brancher au Service WebVPN avant d'accéder aux [bases de données de la Bibliothèque de l'Université Laval](#) .

[Portail de la géographie](#) 

Pour la réalisation de vos travaux, vous êtes invités à visiter le **portail** de la géographie de la [Bibliothèque de l'Université Laval](#). Vous y trouverez moult informations pertinentes sur la géographie.

[Hospitality and Tourism Complete](#) 

Cette base de données contient des revues de recherche portant notamment sur le **tourisme**. Vous trouverez dans cette base de données les principales revues scientifiques de langue anglaise. Si vous êtes hors du campus, vous devez vous brancher au Service WebVPN afin d'accéder à cette base de données.

[Eureka](#) 

Cette base de données contient des **revues ou des journaux professionnels**. Vous y trouverez de nombreux articles de quotidien en français. Si vous êtes hors du campus, vous devez vous brancher au Service WebVPN afin d'accéder à cette base de données.

[Leisure Tourism Database](#) 

Cette base de données contient des revues de recherche portant notamment sur le *tourisme et le loisir*. Vous trouverez dans cette base de données les principales revues scientifiques de langue anglaise. Si vous êtes hors du campus, vous devez vous brancher au Service WebVPN afin d'accéder à cette base de données.

[Science direct](#) 

Cette base de données contient des revues de recherche portant notamment sur la *consommation*. ***Vous trouverez plusieurs dont plusieurs portent sur le tourisme et le loisir.*** Vous trouverez dans cette base de données les principales revues scientifiques de langue anglaise. Si vous êtes hors du campus, vous devez vous brancher au Service WebVPN afin d'accéder à cette base de données.

[Citez vos sources](#) 

Pour vos ***références et citations***, je vous invite à consulter cette page électronique de la Bibliothèque de l'Université Laval. Vous pouvez adopter ou vous inspirer du style de l'APA ou de l'MLA. Prière de présenter vos références de façon uniforme et ce, tant dans le texte que dans la section Bibliographie de vos travaux.

Voici d'autres éléments d'informations pertinents :

[Évaluer et citer ses sources](#) 

[Tutoriel : Citer ses sources et éviter le plagiat](#) 

[Comment citer un document électronique?](#) 